

Association Nationale des Anciens F.F.I. - F.T.P.F.

ASSOCIATION NATIONALE
des
Anciens F.F.I.-F.T.P.F.
et de leurs AMIS

Aurillac le 23 Aout 1948

Département du CANTAL
Siege: 18 Rue des Carmes
AURILLAC (Cantal)

à
Monsieur le Président
du Gouvernement
de la République Espagnole
112 Ave Raymond Poincaré

PARIS
XVIeme

Monsieur le Président

Nous avons l'honneur, de porter à votre connaissance, que le nommé BLASQUEZ Maréo, né le 15 Septembre 1919 à ~~MEXIX~~ MADRID (Espagne), est susceptible, d'avoir la médaille Commémorative Française de la guerre 39/45 avec Barrette "LIBERATION"

Pour être en règle, avec le décret Ministériel No 46 / 1217 du 21/5/46, en ce qui concerne le droit au port pour les étrangers, de la dite médaille, il nous serait agréable, que vous vouliez bien, nous adresser l'autorisation nécessaire de votre gouvernement, pour que le nommé BLASQUEZ, Ancien F.F.I. en France, puisse être en règle dans les conditions voulu par le décret Ministériel précité, et avoir droit au port de cette médaille.

Avec tous nos remerciements anticipés, veuillez agréer Monsieur le Président du Gouvernement de la République Espagnole, l'assurance de nos sentiments républicains et patriotiques.

Le Secrétaire Général du CANTAL

H. JOUSSEN
ASSOCIATION NATIONALE
DES ANCIENS F.F.I. - F.T.P.F.
et de leurs AMIS ADHERENTS
F.F.I.A.C. ET U.F.A.C.

Siège Départemental
AURILLAC (Cantal)

Secrétaire Général

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DU CANTAL